

Vos questions / nos réponses

Cure de désintoxication

Par [azertyuiop](#) Postée le 30/10/2020 11:26

Bonjour, J'aimerais intégrer une cure de désintoxication pour ma dépendance à l'alcool et d'une manière générale tous mes comportements addictifs (anorexie, scarifications, dépendance affective) L'ambulatoire ne me convient pas, je ne me sens pas en sécurité toute seule avec moi-même et les gens de mon entourage qui pourraient m'héberger ne me soutiendront pas dans ma démarche. J'aimerais savoir vers quelle structure (prise en charge par la sécurité sociale) me tourner pour être hospitalisée. En vous remerciant de votre compréhension

Mise en ligne le 30/10/2020

Bonjour,

Vous indiquez une prise en charge en ambulatoire et nous comprenons que ce type de prise en charge ne correspond pas à vos besoins face au mal-être que nous devinons à la lecture de votre message.

Il nous semblerait intéressant de pouvoir évoquer cette question du souhait de prise en charge en sevrage hospitalier avec le professionnel qui vous accompagne en ambulatoire afin d'évaluer ensemble vos attentes et de vous orienter.

Toutefois, nous vous joignons un lien ci-dessous ; dans le contexte actuel, nous vous invitons à les contacter afin de connaître les possibilités.

Si vous le souhaitez, et dans l'attente d'un éventuel rendez-vous, nous sommes joignables 0980 980 930 tous les jours de 8h à 2h ou par chat de 14h à minuit via notre site. Un(e) écoutant(e) prendra le temps de faire le point avec vous.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivan

[Unité de soins en addictologie](#)

178, rue des Renouillers
Hôpital Louis Mourier
92701 COLOMBES

Tél : 01 47 60 64 24

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h15 à 16h30

COVID -19 : Activités en suspens. Seuls les patients déjà connus sont appelés par les professionnels de l'équipe de liaison.

[Voir la fiche détaillée](#)